

CE DOSSIER EST RÉSERVÉ AUX ÉLÈVES AFFECTÉS EN

3ème P.M, 2ndes et 1ères professionnelles et 1STI2D

DOSSIER D'INSCRIPTION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

- L'inscription se fait en présentiel au lycée le lundi 04 juillet de 09 h 00 à 17 h 00 et le mardi 05 juillet de 13 h 30 à 17h00
- En cas d'empêchement pour télécharger ce dossier, vous pouvez vous présenter au lycée avec tous les documents réclamés et remplir le dossier sur place.

NOM :.....PRÉNOM.....

CLASSE :.....

Ce dossier est constitué d'(e)

- Une fiche de renseignements relatifs à l'élève et à ses représentants légaux (à compléter et à faire signer par ces derniers)
- Une fiche d'urgence non confidentielle (à compléter et à faire signer par les responsables légaux. Vous devez y apposer une photo de l'élève)
- Une autorisation de sortie (réservée aux élèves mineurs), à compléter et à faire signer par les représentants légaux.
- Une fiche d'adhésion à « La Maison Des Lycéens »(**FACULTATIVE**)
- Une fiche d'adhésion à « L'Association Sportive » (**FACULTATIVE**)
- Dossier d'inscription à la cantine scolaire

VOUS DEVEZ FOURNIR :

- 4 photos d'identité récentes
- Photocopie d'un justificatif de domicile
- Photocopie du « livret de famille »

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté

LISTE DES DOCUMENTS A COMPLÉTER OU A FOURNIR

TOUS LES ÉLÈVES doivent compléter :

- La fiche de renseignements relatifs à l'élève et à ses responsables légaux.
- La fiche d'urgence non confidentielle.

TOUS LE ÉLÈVES DOIVENT FOURNIR :

- Une photocopie d'un justificatif de domicile récent
- 4 photos d'identité récentes dont une collée sur la fiche médicale.

LES ÉLÈVES MINEURS doivent remplir et faire signer leurs responsables légaux
L'AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE.

Les élèves qui souhaitent se réinscrire à la cantine scolaire :

doivent remplir la demande, la faire signer par le responsable légal et envoyer le dossier par mail « restaurationlatourelle@gmail.com ». **Le chèque de 40 Euros devra être déposé au lycée. Vous devez noter au dos du chèque : le nom et le prénom de l'élève.**

Les élèves qui arrivent cette année au lycée, trouveront toutes les informations sur le site du lycée.

ADHÉSIONS FACULTATIVES

- A La Maison Des Lycéens
- A l'Association Sportive

BOURSES,

Si l'élève est boursier, il doit fournir un R.I.B. au dos duquel il doit noter son nom, son prénom et sa classe.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS
Année scolaire 2022 / 2023

Élève Nom : Prénom (s) :

Date de naissance :

Département de naissance.....Pays de naissance :

Ville de naissance :

Nationalité :

Sexe : Fille Garçon

Niveau et classe :

3ème P.M----- 2nde Pro. (MTEN / MIC ou TU)-----REMI (MELEC ou SN)-----1STI2D-----

Langues vivantes : 1-.....2-.....

Adresse (si différente de celle du représentant légal) :

.....

Téléphone de l'élève :

Adresse mail de l'élève :

RESPONSABLE LÉGAL 1

RESPONSABLE LÉGAL 2

Mère Père Autre

Mère Père Autre

Nom :

Nom :

Prénom :

Prénom.....

Adresse :

Adresse :

.....

.....

Tél. fixe :

Tél. Fixe :

Tél. Portable :

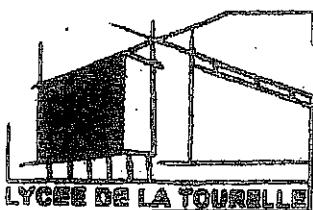
Tel. Portable :

Adresse mail :

Adresse mail :

Signature du responsable 1

Signature du responsable 2



FICHE DE TAILLE ET DE POINTURE

Pour les élèves en filière TU, MIC, MELEC et BTS CIM

Nom.....

Prénom.....

Classe.....

Taille (Blouse):.....

Pointure (Chaussures).....

LYCÉE DE LA TOURELLE
8- rue Fernand Léger
95200 Sarcelles

AUTORISATION PARENTALE DE SORTIE
POUR LES ÉLÈVES MINEURS

Je soussigné(e).....
responsable légal(e) de l'élève.....
scolarisé(e) en classe de.....

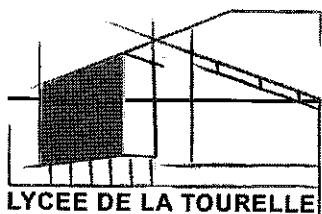
AUTORISE

N'AUTORISE PAS

mon enfant à quitter l'établissement lorsqu'il n'a pas cours.

Fait àle.....

SIGNATURE



FICHE D'URGENCE NON CONFIDENTIELLE

PHOTO

A remplir par les parents ou le responsable légal

Année scolaire : 2022-2023

Classe :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Responsable 1 Nom et prénom Lien avec l'élève.....	Responsable 2 Nom et prénom Lien avec l'élève.....
Adresse :	Adresse
tel domicile	tel domicile
tel portable	tel portable
tel travail	tel travail

Personne à prévenir en cas d'indisponibilité de votre part :

Nom : tel :

Lien avec l'élève :

Nom et adresse du centre de sécurité sociale :

N° de l'assuré ayant droit *joindre la photocopie de l'attestation d'ouverture des droits pour les secondes pro et les BTS*

Nom et adresse de la mutuelle complémentaire ou de l'assurance scolaire

N° sociétaire :

Date du dernier vaccin antitétanique :

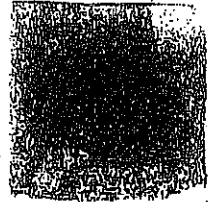
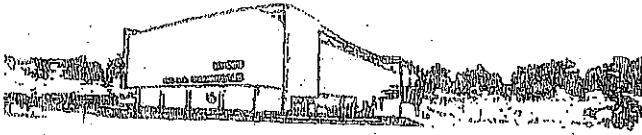
Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergie, traitement en cours, aménagements...)

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, ainsi que les PAI et PPS vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention de l'infirmière de l'établissement.

En cas d'urgence, l'établissement appelle le SAMU 15, qui assure l'évaluation médicale et détermine le mode de transport approprié, ambulance privée, véhicules des pompiers ou du SMUR, vers l'hôpital le mieux adapté. Ces renseignements administratifs seront communiqués aux ambulanciers privés pour permettre la prise en charge financière par les organismes d'assurance maladie et les dispositifs complémentaires. Les responsables légaux sont immédiatement avertis par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de ses responsables légaux. Il est de votre responsabilité de nous communiquer tout changement concernant les renseignements ci-dessus.

Date...../...../.....

Signature des parents ou des responsables légaux



La Maison Des Lycéens (MDL)

La Maison des lycéens du Lycée de la Tourelle est une association au service des lycéens. Elle aide au développement de la vie culturelle au lycée et donne aux élèves l'occasion de créer des projets, de faire des sorties, de participer à des animations, de faire l'apprentissage de leur autonomie et de prendre des responsabilités importantes. Elle s'est substituée au Foyer Socio-Educatif (F.S.E.) depuis la rentrée 2012.

La Maison des lycéens est une association déclarée, qui rassemble les élèves souhaitant s'engager dans des actions citoyennes et prendre des responsabilités au sein de l'établissement dans les domaines culturel, artistique, sportif, écologique et humanitaire.

Pour participer aux activités de la MDL (club cinéma, club jeux, club mangas, club théâtre, repas du monde, journée de l'élégance...) l'adhésion est donc obligatoire.

Les adhésions contribuent grandement au financement des actions organisées par la MDL, telles que les voyages scolaires, les sorties, les actions solidaires et humanitaires. Et au fonctionnement de la cafétéria

Cotisation : 5 euros / élève

Règlement : par chèque à l'ordre de la MDL du lycée de la Tourelle ou par espèce avec l'appoint exact. La fiche + le chèque d'adhésion et/ou les espèces seront à remettre pendant la phase d'inscription ou à la rentrée.

- Merci d'indiquer le nom, le prénom et la classe de l'élève au dos du chèque au crayon.

- Remplir le bulletin ci-dessous.

Instagram : [mdl.latourelle](https://www.instagram.com/mdl.latourelle)

Renseignements supplémentaires : www.lyc-tourelle-sarcelles.ac-versailles.fr/

X

Bulletin d'adhésion

NOM : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Date de naissance : ____/____/____

Adresse postale : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____@_____

- Je souhaite m'investir dans l'association (être candidat au conseil d'administration de la MDL)
- Je souhaite déjà proposer une idée, une animation, ou un club :

Cocher la case qui convient :

Je suis majeur. J'autorise / Je n'autorise pas (rayez la mention inutile) l'Association MDL du lycée de la Tourelle à me filmer ou à me photographier et à utiliser mon image dans le cadre des activités de l'association :

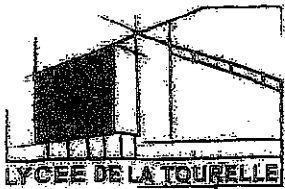
Fait à _____, le _____

Signature de l'adhérent majeur :

Je suis mineur. Je soussigné(e) _____, agissant en tant que parent ou tuteur légal de _____ autorise / n'autorise pas (rayez la mention inutile) l'Association MDL du lycée de la Tourelle à filmer ou photographier, à utiliser l'image de mon enfant dans le cadre des activités de l'association.

Fait à _____, le _____

Signature du responsable légal :



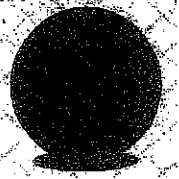
UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

ASLATOURELLE

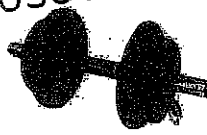
ASSOCIATION SPORTIVE

L'inscription à l'association sportive (AS) te permet de pratiquer une, plusieurs ou toutes les activités proposées!

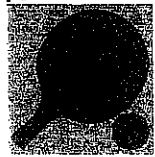
BASKET



MUSCULATION



TENNIS DE TABLE



BADMINTON



FOOT



FITNESS



NOM: Prénom:

Date de naissance: / / 20..... Garçon Fille

Filière: Générale et technologique Professionnelle Classe:

Tel (parent): Tel (élève):

Mail élève:@.....

20€ POUR LES ELEVES INSCRITS EN FILIERE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE

10€ POUR LES ELEVES INSCRITS EN FILIERE PROFESSIONNELLE (période de stage)

(espèce ou chèque à l'ordre de l' AS La Tourelle)

AUTORISATIONS PARENTALES

- Je soussigné(e).....père, mère, tuteur, représentant légal(1)
- autorise (2)..... à participer aux activités de l'Association sportive.
 - autorise le professeur responsable ou l'accompagnateur à faire pratiquer en cas d'urgence une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité (3)
 - autorise la publication de l'image de mon enfant dans le cadre de l'association sportive sur un support pédagogique ou informatif (affichage lycée, journal, page instagram de l'AS...) (3)
 - autorise mon enfant à se rendre aux compétitions sportives par ses propres moyens (3), avec le véhicule de son accompagnateur responsable ou le minibus du lycée (3) si cela s'avère nécessaire.

Fait à.....le.....

Signature

(1) rayer la mention inutile

(2) indiquer le prénom de l'élève

(3) rayer en cas de refus d'autorisation

Une gourde offerte pour les nouveaux inscrits!

**AUX ÉLÈVES DES CLASSES DE
2ndes. Professionnelles et 3ème P.M**

Parents 2.0



Prise en main des outils numériques de communication du lycée
: Pronote et ENT.

Parce qu'il n'est pas toujours facile d'acquérir la maîtrise des
logiciels de bureautique, nous vous proposons de vous expliquer
les bases de la suite Office (Word, Excel, Powerpoint)

Les élèves passent beaucoup de temps sur ces
sites et applications. Savez-vous ce qu'il se
passe derrière ces écrans ? Quels en sont les
avantages et les inconvénients ?



Nous vous proposons ces 3 modules gratuitement afin de vous accompagner dans la
transformation numérique de la société. Si vous souhaitez venir à l'un des ateliers, merci
de remettre ce coupon d'inscription. Les modules seront généralement conduits le
mardi à partir de 18h30.

DATES ET HORAIRES DE RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

DATE	HEURE	CLASSES
Jeudi 01 septembre 2022	09H00-12H00	2ndes GT et BTS CIM et SNIR <i>Présence d'élus du CVL et MDL (ouverture de la cafétéria)+ élèves de terminales volontaires pour présentation et visite du lycée</i>
	14H00-17H00	3^{PM} et 2ndes professionnelles <i>Semaine d'accueil de ces deux niveaux qui viendront tous les jours à compter du jeudi 01 septembre</i>
Vendredi 02 septembre 2022	09H00-12H00	1ères générales et technologiques (STI2D)
	14H00-17H00	1ères professionnelles
Lundi 05 septembre 2022	09h00-12h00	Terminales générales et technologiques (STI2D)
	14h00-17h00	Terminales professionnelles
Mardi 06 septembre 2022	Début des cours pour toutes les classes selon l'emploi du temps (semaine A) Début de la demi-pension	

DOSSIER CANTINE

**LES ÉLÈVES DES CLASSES DE 3ème P.M, et
2NDES PROFESSIONNELLES et 1 SN Pass**

**doivent envoyer leurs inscriptions à la cantine par
mail à l'adresse suivante :**

restaurationlatourelle@gmail.com

AVANT le mercredi 06 juillet 2022

**Les chèques d'un montant de 40 Euros sont à
déposer au bureau de la Vie Scolaire
le lundi 04 juillet de 09 h à 17 h
ou le mardi 05 juillet de 13 h 30 à 17 h.**

**LES ÉLÈVES DE 2NDES G.T et de 1STI2D2
s'inscrivent par mail :**

restaurationlatourelle@gmail.com

**et doivent déposer leurs chèques de 40 Euros au
bureau de La Vie Scolaire le mercredi 06 juillet de
09 h à 17 h .**



**FICHE D'INSCRIPTION A LA DEMI-PENSION
ANNEE SCOLAIRE 2022/2023
A RENVOYER PAR MAIL AVANT LE 6 JUILLET 2021 à :**

restaurationlatourelle@gmail.com

Nom de l'élève : Prénom de l'élève :
Classe en 2021/2022 : Classe en 2022/2023 :
Adresse complète :
Téléphone : Adresse électronique :

Je soussigné, **Nom et prénom du représentant légal** :
demande l'inscription de mon enfant à la demi-pension pour l'année scolaire 2022/2023.

Date : Signature du responsable légal :

Pièces à ENVOYER obligatoirement par mail avant le 6 juillet 2022 :

- Si allocataire de la CAF : attestation de paiement
- Si non allocataire : attestation du quotient familial (<https://www.iledefrance.fr/equitables>) + fournir la photocopie intégrale du livret de famille et la photocopie de l'avis d'imposition ou de non imposition 2021 sur les revenus 2020 (toutes les pages) des deux parents si imposition séparée.

- **DEPOSER** au lycée (bureau des surveillants) un chèque de 40 € à l'ordre de l'agent comptable (nom et prénom de l'élève au dos du chèque) :

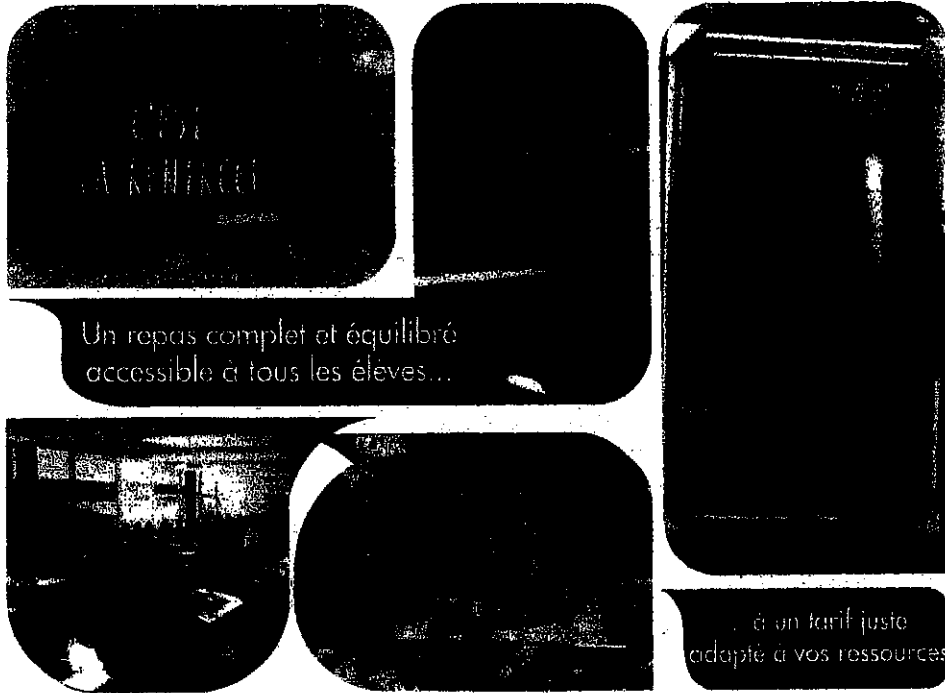
- **le 4/07/22 toute la journée et le 5/07/2022 après-midi** pour les 2^{ndes} Professionnelles, 3^{ème} PM et 1^{ère} SN Pass
- **le 6/07/22** pour les 2^{ndes} générales et les nouveaux élèves des autres classes

INFORMATIONS IMPORTANTES

Règlement du restaurant scolaire :

- La demande d'inscription à la demi-pension doit s'effectuer au moment de l'inscription en juillet afin que l'élève puisse déjeuner à la rentrée de septembre.
- Avec les identifiants Pronote, l'élève aura accès au service de la cantine (ARD GEC EN LIGNE) pour réserver et récupérer son QR code.
- **Chaque élève doit réserver son repas** en ligne depuis l'application de la cantine via Pronote (possibilité de réserver sur 2 semaines) ou aux bornes de réservations installées dans l'établissement, soit la veille à partir de 15h, soit le jour même jusqu'à 11h10. **Attention : tout repas réservé est un repas payé !**
- Les élèves doivent obligatoirement être en possession de leur QR code pour obtenir leur plateau repas (prévoir l'impression du QR code si votre enfant n'a pas de téléphone portable). Dans le cas contraire, l'élève devra acheter un ticket passager d'un montant de 4,09 € avant 11h10 pour pouvoir déjeuner.
- Les élèves ont la possibilité de déjeuner une à cinq fois par semaine selon leur choix.
- Les élèves doivent penser à vérifier régulièrement leur crédit disponible, car les encaissements se font dans un délai de 24h après paiement auprès du secrétariat d'intendance.
- Si votre enfant quitte le lycée et qu'il lui reste du crédit sur son compte de cantine vous pourrez en demander le remboursement par écrit en fournissant un RIB à votre nom.

LA RESTAURATION SCOLAIRE AU LYCÉE MODE D'EMPLOI



QUI EST CONCERNÉ ?

- Tous les élèves et apprentis scolarisés dans un lycée public.

COMMENT FAIRE VOTRE DEMANDE ?



Transmettez au lycée **votre attestation de quotient familial** (voir la démarche dans la rubrique « Comment vous procurer l'attestation de quotient familial à remettre au lycée ? ». **L'attestation est valable pour l'année scolaire.**

NOUVEAU

La Région poursuit la modernisation des attestations de quotient familial qui sont désormais téléchargeables en ligne, sur son site, pour tous les usagers des lycées publics, allocataires ou non de la CAF.

En cas de difficultés liées à votre situation professionnelle, familiale ou administrative, vous pouvez prendre contact avec le personnel de l'intendance et l'assistante sociale de votre lycée.

COMMENT CONNAÎTRE LE MONTANT DU TARIF QUI VOUS SERA APPLIQUÉ ?

- Le repas facturé varie entre **0,50 €** et **4,09 €** au ticket et entre **0,20 €** et **3,79 €** pour un forfait annuel.
- La Région Île-de-France finance la différence entre le coût du repas et le tarif payé par la famille (de 55 à 98 %).
- Ci-dessous le prix du repas que vous aurez à payer au ticket ou au forfait :

Exemples de ressources mensuelles du foyer**			Tarif par repas		Coût de revient moyen d'un repas	Part de la prise en charge par la Région
Couple ou parent isolé + 1 enfant (2,5 parts)	Couple + 2 enfants (3 parts)	Couple + 3 enfants (4 parts)	Votre quotient familial mensuel Caf	Ticket		
≤ 457,50 €	≤ 549,00 €	≤ 732,00 €	A ≤ 183 €	0,50 €	0,20 €	de 95 % à 98 %
≤ 882,50 €	≤ 1 059,00 €	≤ 1 412,00 €	B ≤ 353 €	1,74 €	1,44 €	de 81 % à 84 %
≤ 1 295,00 €	≤ 1 554,00 €	≤ 2 072,00 €	C ≤ 518 €	1,94 €	1,64 €	de 78 % à 82 %
≤ 1 722,50 €	≤ 2 067,00 €	≤ 2 756,00 €	D ≤ 689 €	2,15 €	1,85 €	de 76 % à 79 %
≤ 2 185,00 €	≤ 2 622,00 €	≤ 3 496,00 €	E ≤ 874 €	2,35 €	2,05 €	de 74 % à 77 %
≤ 2 695,00 €	≤ 3 234,00 €	≤ 4 312,00 €	F ≤ 1 078 €	2,56 €	2,26 €	de 72 % à 75 %
≤ 3 332,50 €	≤ 3 999,00 €	≤ 5 332,00 €	G ≤ 1 333 €	2,76 €	2,46 €	de 69 % à 73 %
≤ 4 222,50 €	≤ 5 087,00 €	≤ 6 756,00 €	H ≤ 1 689 €	3,07 €	2,77 €	de 66 % à 69 %
≤ 5 970,00 €	≤ 7 164,00 €	≤ 9 552,00 €	I ≤ 2 388 €	3,58 €	3,28 €	de 60 % à 64 %
> 5 970,00 €	> 7 164,00 €	> 9 552,00 €	J > 2 388 €	4,09 €	3,79 €	de 55 % à 58 %

* Lorsque le régime d'inscription déterminé par le conseil d'administration du lycée est au forfait, les familles bénéficient d'un abattement de 0,30 € par repas.
 ** Revenus annuels nets perçus par le foyer/12 + prestations à caractère mensuel type allocations familiales.

COMMENT VOUS PROCURER L'ATTESTATION DE QUOTIENT FAMILIAL À REMETTRE AU LYCÉE ?

Procurez-vous l'attestation de paiement de la CAF mentionnant votre quotient familial :

- sur les bornes disponibles dans les Caf (liste des bornes sur www.caf.fr)
- sur le site de la Caf www.caf.fr > rubrique Mon compte
- sur smartphone : Caf - mon compte.
- sur la calculette de la Région Île-de-France disponible sur le site www.iledefrance.fr/equitables avec votre numéro d'allocataire

Calculer et éditer l'attestation



Une calculette accessible sur le site de la Région Île-de-France vous permet de calculer votre quotient familial et d'éditer l'attestation : www.iledefrance.fr/equitables

Cette attestation doit être remise au lycée avec les pièces justificatives obligatoires suivantes :

- photocopies de l'intégralité du dernier avis d'imposition de l'ensemble du foyer,
- photocopies de l'intégralité du livret de famille,
- et photocopies des prestations familiales du dernier mois.

Attention : à défaut de transmission du justificatif de votre quotient familial tel que mentionné ci-dessus, le tarif maximal vous sera appliqué soit 4,09 € pour le ticket ou 3,79 € pour le forfait.

Besoin d'aide ?



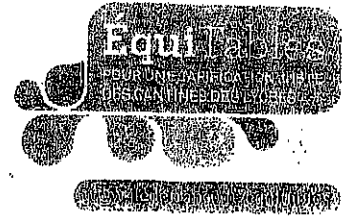
Contactez le plateau téléphonique Familiales du lundi au vendredi de 9 h 30 à 18 h, à partir du lundi 14 mai de mercredi 13 juillet et du jeudi 25 août au vendredi 7 octobre 2022.
 APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Plus d'informations ?



Familles allocataires de la CAF

Obtenez votre attestation de paiement CAF pour la restauration scolaire de votre lycée



Votre famille est allocataire de la CAF et vous souhaitez vous inscrire à la restauration scolaire ?

Téléchargez - ou demandez à recevoir par **courrier postal** ou **mail** - votre attestation de paiement CAF de moins de 3 mois sur l'application "CAF mon compte", sur le site caf.fr ou encore via la calculette de la Région Île-de-France.

Pour votre information, seule l'**attestation de paiement de la CAF**, qui précise les noms des membres du foyer ainsi que votre **quotient familial**, est valable pour la restauration scolaire. Le document intitulé "attestation de quotient familial de la CAF" n'est pas suffisant.

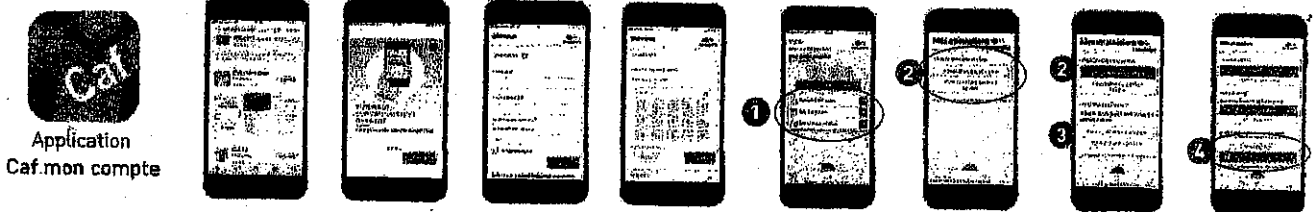
➤ Sur l'application « CAF mon compte »

Après avoir téléchargé l'application sur votre téléphone, entrez vos codes d'identification. Sur la page d'accueil, sélectionnez dans l'ordre :

- ① « Mes attestations »
- ② « Attestation de paiement »
- ③ « Pour le mois de ... » (mois en cours)

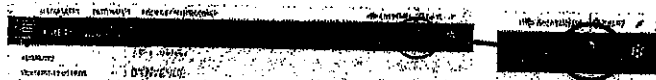
④ « Recevoir par courrier » ou « Télécharger ».

En cliquant sur « recevoir par courrier » vous recevrez une copie par courrier postal. En téléchargeant votre attestation, vous pouvez ensuite l'envoyer par mail ou l'imprimer.

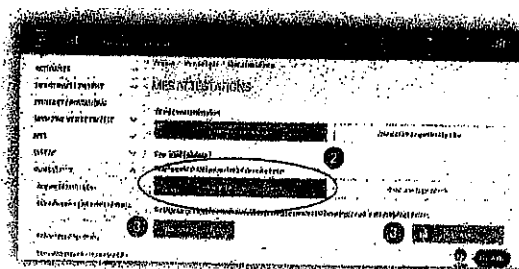
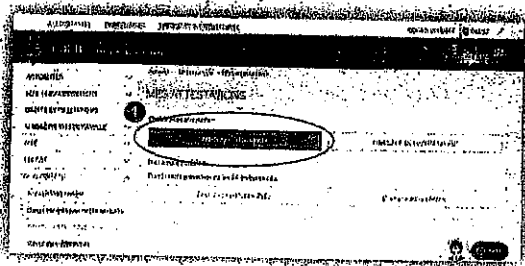


➤ Sur www.caf.fr

1. Cliquez sur « mon compte », entrez son n° allocataire et son mot de passe



2. Dans « mon compte », cliquez sur « mes attestations », puis sur « attestation de paiement » ①, puis « pour le mois de... » (mois en cours) ②.



3. Demandez à recevoir par courrier postal ou téléchargez ou imprimez votre attestation ④.

➤ Sur la calculette de la Région Île-de-France

Disponible sur le site www.iledefrance.fr/equitables avec votre numéro d'allocataire

Besoin d'aide ?

Contactez la plateforme téléphonique Équitable
0.800.075.065

Contactez la plateforme téléphonique Équitable du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h, à partir du lundi 16 mai au mercredi 13 juillet et du jeudi 25 août au vendredi 7 octobre 2022.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Région Île-de-France